

# École primaire de Colombey-les-Belles

année scolaire 2019/2020

2 route de Moncel

54 170 COLOMBEY-LES-BELLES

☎ 03.83.52.05.37

✉ ce.0542009r@ac-nancy-metz.fr

## COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ÉCOLE

le 08/11/2019

de 18 h à 20 h

### PARTICIPANTS

#### Présents

Enseignants : Nathalie BOUVARD ; Nathalie CARTIER ; Mathilde CHARDON ; Nathalie DENIS-KUHN ; Céline GODARD ; Sandrine KUNG ; Vilayphone L'HUILLIER ; Marie MARTIN ; Armelle MOUGEOT ; Sandra RAGOT ; Amélie SIMONETTI ; Catherine SOLES.

Parents d'élèves : Adélaïde BONNEFOY ; Juliette COLIN ; Marion ENGEL ; Ghislain GARNIER ; Patricia GREGOIRE ; Stéphanie HENRION ; Myriam LAURENT ; Christophe LE BOURVA ; Michael OLLICHON ; Sandrine ROBERT.

Représentants communes / SIEEP : Annie FLORENTIN (Présidente du SIEEP) ; Peggy ROBSON (représentante Barisey-la-Côte).

DDEN : Danièle BOLMONT.

ATSEM : Sylvie COFFIGNY.

#### Excusés

Enseignantes : Julie DESBOS ; Eva DEVILLARD ; Céline MONETTI

RASED : Monique ORTEGA ; Marie-Hélène PIERRE.

Parents d'élèves : Hélène HENRION-FELTER.

Points traités	Problèmes ou questions soulevés	Décisions ou résolutions prises
<p><u>1) Rappel des attributions du conseil d'école</u></p>	<p><i>Lecture de la partie du décret n°90-788 du 6 septembre 1990 concernant le conseil d'école.</i></p> <p>Le conseil d'école est composé du directeur d'école, du maire (ou de son représentant) et d'un conseiller municipal, des maîtres de l'école, d'un des maîtres du réseau d'aide, des représentants de parents d'élèves, du délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN) et de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription.</p> <p>Il se réunit au moins une fois par trimestre, sur un ordre du jour adressé au moins 8 jours avant la date des réunions. Il peut être réuni à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres.</p> <p>Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire ; il donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.</p> <p>Le compte-rendu est affiché devant l'école et dans chaque commune du regroupement.</p>	
<p><u>2) Présentation et vote du règlement intérieur</u></p>	<p><i>Lecture de chaque article du règlement intérieur établi en octobre 2018.</i></p> <p><u>Article 1</u> : horaires de l'école et accueil.  <u>Article 2</u> : absences et retards.  <u>Article 3</u> : cour de récréation et déplacements dans l'école.  <u>Article 4</u> : droits et obligations.  <u>Article 5</u> : accès à l'école et relations famille-école.  <u>Article 6</u> : usage des locaux.  <u>Article 7</u> : sécurité et santé.  <u>Article 8</u> : diffusion de documents, internet et droit à l'image.  <u>Article 9</u> : demi-pension.</p>	<p><b><u>Modifications dans les articles 1, 2, 3 &amp; 9 :</u></b></p> <p>Horaires des classes : lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-16h30 / Accueil à 13h20 / arriver avant 8h30 et 13h30 à l'école primaire / Demi-pension entre 11h30 et 13h20.</p> <p><i>Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité par le conseil d'école et sera diffusé prochainement aux familles.</i></p>

Points traités	Présentation
<u>3) Présentation de la Charte de la Laïcité</u>	Le document du Ministère de l'Éducation Nationale rappelle les valeurs de la République concernant la Laïcité à l'école. Ce document est affiché à l'entrée de l'école et sera diffusé à chaque famille avec le règlement intérieur.
<u>4) Présentation de l'équipe pédagogique et effectifs 2018-2019</u>	<p>11 classes, pour un total de 256 élèves.</p> <p><u>PS-MS / 21 élèves</u> : Mme L'HUILLIER. ATSEM : Mme HERNANDEZ.</p> <p><u>PS-MS / 20 élèves</u> : Mme SIMONETTI. ATSEM : Mme COFFIGNY.</p> <p><u>GS / 25 élèves</u> : Mme DENIS-KUHN (jeudi - vendredi) &amp; Mme CHARDON (lundi - mardi). ATSEM : Mme MEYER.</p> <p><u>GS-CP / 26 élèves</u> : Mme SOLES. ATSEM : Mme COLOMBAIN.</p> <p><u>CP-CE1 / 24 élèves</u> : Mme BOUVARD (mardi, jeudi et vendredi) et Mme MARTIN (lundi).</p> <p><u>CP-CE1 / 25 élèves</u> : Mme MOUGEOT (jeudi - vendredi) &amp; Mme DEVILLARD (lundi - mardi).</p> <p><u>CE2 / 26 élèves</u> : Mme KUNG.</p> <p><u>CE2-CM1 / 27 élèves</u> : Mme MONETTI (jeudi - vendredi) &amp; Mme DESBOS (lundi - mardi).</p> <p><u>CM1-CM2 / 27 élèves</u> : Mme RAGOT.</p> <p><u>CM2 / 25 élèves</u> : Mme CARTIER.</p> <p><u>Regroupement ULIS / 10 élèves</u> : Mme GODARD. AESH-co : Mme PIERRON.</p> <p><u>RASED</u> : Mme ORTEGA (enseignante spécialisée) et Mme PIERRE (psychologue scolaire).</p> <p><u>BCD</u> : Mme GEORGES.</p> <p><u>AESH</u> : Mme BODAUD, M. COURTY, Mme GAULARD, Mme HUGUET, Mme ROBINET, Mme THEVENOT, Mme WEISS.</p> <p><u>Personnel du SIEEP (cantine CE1 à CM2 – bus)</u> : Mme DUVAL, Mme GEORGE, Mme LAGARDE, Mme LAURENT.</p> <p><u>Personnel du GIP NOE (cantine PS à CP – périscolaire)</u> : Mme FAUSEL (directrice) et animatrices.</p>
<u>5) Sécurité à l'école</u>	Des exercices d'évacuation sont réalisés régulièrement (2 dans l'année) : le premier a eu lieu en septembre, l'évacuation ainsi que l'appel des élèves par classe ont été réalisés en environ 2 minutes 30 secondes pour l'ensemble de l'école. Actuellement, le niveau du dispositif VIGIPIRATE est celui de la vigilance renforcée. Le ministère rappelle les consignes suivantes aux personnels de l'Éducation nationale, aux parents d'élèves et aux élèves : - l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte ; - un contrôle visuel des sacs peut être effectué ; - l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ; - durant l'année scolaire, chaque école doit réaliser trois exercices de sécurité, dont un avant les vacances de Noël (prioritairement l'exercice "attentat intrusion").

	<p>Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.</p> <p><b>En école primaire</b>, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.</p> <p>Des affiches récapitulatives des mesures mises en place sont présentes dans les panneaux d'affichage.</p> <p>Un document PPMS attentat / intrusion permet de consigner les différentes informations concernant l'école et les consignes à appliquer en cas d'attentat ou d'intrusion à l'école.</p>
<p><u>6) Présentation du projet d'école 2019-2020</u></p>	<p>Le projet d'école a été établi pour les 4 années scolaires de 2019 à 2023. Il s'articule autour de 3 axes principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins particuliers des élèves.</li> <li>- Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements.</li> <li>- Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite.</li> </ul> <p>Pour chaque axe, des objectifs et actions sont définis pour chaque cycle.</p> <p><b><u>Axe 1 : Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins particuliers des élèves.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptations pédagogiques en fonction des compétences des élèves : textes agrandis / utilisation de couleurs, exercices à trous pour limiter la quantité d'écrits, dictées aménagées, recours à la dictée à l'adulte, allègement de la tâche, ...</li> <li>- Différenciation : activités en fonction des compétences.</li> <li>- Rencontres régulières avec les parents, réunions d'équipe éducative.</li> <li>- Actions du RASED en lecture : discrimination auditive et fusion des phonèmes (CP), ateliers mathématiques (CP), fluence et déchiffrage de mots nouveaux (CE1), apprendre à comprendre (CE1-CE2).</li> <li>- Mise en place d'aides : tutorat, Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE), ...</li> <li>- Dédramatisation de l'erreur.</li> <li>- Ouverture culturelle.</li> </ul> <p><u>Cycle 1</u> : Langage et activités mathématiques. Thème de l'océan.  → Apprendre à écouter, à entendre, à être attentif, élargir le vocabulaire (albums, jeux, travail par thème, ...), fréquentation de la BCD, chorale, situations-problèmes mathématiques, jeux coopératifs, ...</p> <p><u>Cycle 2</u> : Lecture-écriture et résolution de problèmes.  → Mise en place de projets (« Je raconte et je lis aux autres », ...), exposés, aménagement du travail en fonction des difficultés et/ou handicaps des élèves, travail par groupes de niveau, ateliers à la BCD, création d'album, création poétique, ateliers de manipulation mathématique, défi-maths, ...</p>

Cycle 3 : Littérature de jeunesse, production d'écrits, vocabulaire et résolution de problèmes.  
→ Travail à partir de citations, lecture de textes dans toutes les matières, recours à l'outil numérique (tablettes), travail par thème en vocabulaire, utilisation d'un cahier d'écrivain, débats, questions ouvertes, projet musique (CE2-CM1 et ULIS), projet littéraire et remise de prix (Imaginales), adaptation du travail des élèves et différenciation pédagogique, participation au prix des Incorruptibles + rallye-lecture inter-classes (CE2-CM1-CM2), nouvelle méthode de français (Picot), défi-maths, ...

**Axe 2 : Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements.**

- Travail sur des programmations communes.
- Pratique du décloisonnement en cycle 2 et en cycle 3.
- Utilisation d'outils communs (manuels, méthode de lecture, méthode de maths, ...), travaillés lors des réunions de concertation (harmonisation des outils).
- Mise en place d'un partenariat entre la PMI, le Relais Familles et les classes de cycle 1.
- Projet musique CE2-CM1.

Parcours d'éducation artistique et culturelle

Spectacle pour les classes de cycle 1 et CP-CE1.

Spectacle « Dragon » au Théâtre de Cristal (CP-CE1 + CE2).

Littérature jeunesse : Participation au Prix des Incorruptibles (CE2, CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2) et au Prix Imaginales des Ecoliers (CM1-CM2 et CM2).

Projet « Ecole et cinéma » (CE2 + ULIS) : étude et visionnage de 3 films par an.

Théâtre (CM).

Parcours d'éducation à la santé

Ateliers sur les 5 sens à l'occasion de la Semaine du goût (cycle 1).

Sensibilisation aux dangers des écrans en partenariat avec la PMI et le Relais Familles.

Parcours citoyen

Elections de délégués de classe.

Participation à la cérémonie du 11 novembre : lecture de textes préparés en classe.

Participation au cross ELA (CM + ULIS avec les élèves du collège).

Projets autour de l'environnement avec la Communauté de communes : projet Watty, animations autour du tri et du recyclage, ...

	<p><b>Axe 3 : Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaucoup de communication avec les élèves.</li> <li>- Acceptation du handicap et de la différence.</li> <li>- Ouverture culturelle / Projets communs : Ecole et cinéma, Théâtre de Cristal, comédie musicale, classe de découvertes, ...</li> <li>- Recherche de l'implication des familles, travail sur le lien école-familles.</li> <li>- Développement de relations de confiance avec les parents : entretiens réguliers, participation des parents à la vie de l'école (ex : pratique d'un jeu de société, lecture, ...).</li> </ul> <p><u>Cycle 1</u> : Une école qui s'adapte aux jeunes enfants. Favoriser la passerelle famille / école et enfant / élève.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Lecture d'albums, débats en classe, ateliers philo, ateliers RASED sur l'écoute, partenariat avec la PMI et le Relais Familles (écrans), chorale de cycle 1.</li> </ul> <p><u>Cycle 2</u> : L'engagement : agir collectivement, passer de l'individuel au collectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Projet de lecture inter-cycles, échanges de productions diverses et présentation de travaux entre classes, expositions partagées, débats à visée philosophique, encourager les pratiques d'entraide (tutorat, coopération), actions de solidarité (opération « pièces jaunes », action pour le Téléthon), projet « Ecole et cinéma », rallye maths OCCE, spectacle de fin d'année, ...</li> </ul> <p><u>Cycle 3</u> : Vivre ensemble.</p> <p>Elaboration d'un règlement commun au cycle, pratique des métiers de classe, débats à partir de l'actualité et de grands thèmes, citations, conseils d'élèves (élection de délégués de classe), collecte de stylos (pour une association de soutien à une maladie orpheline), participation au cross du collège (ELA), sécurité routière, spectacle artistique ...</p>
<p>7) Point sur les nouveaux rythmes scolaires</p>	<p>Pour rappel, il y a eu un changement de rythmes scolaires en septembre 2018.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Fonctionnement sur 4 journées de 6 heures (lundi, mardi, jeudi et vendredi).</li> <li>Matin : 8h30 – 11h45 (accueil à 8h20).</li> <li>Après-midi : 13h15 – 16h (accueil à 13h05).</li> </ul> <p>Des difficultés avaient été constatées et ont conduit à demander de nouveaux horaires qui sont entrés en vigueur en septembre 2019.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Fonctionnement sur 4 journées de 6 heures (lundi, mardi, jeudi et vendredi).</li> <li>Matin : 8h30 – 11h30 (accueil à 8h20).</li> <li>Après-midi : 13h30 – 16h30 (accueil à 13h20).</li> </ul>

Ces nouveaux horaires permettent d'avoir une pause correcte à midi, ce qui est bénéfique pour les enfants : nous avons constaté une meilleure concentration des élèves l'après-midi.  
 Les parents d'élèves ont également des retours positifs : les enfants ont davantage de temps à midi, ce qui permet de mieux respecter leur rythme ; les assistantes maternelles préfèrent également ces horaires qui leur permettent d'avoir plus de temps pour s'occuper des enfants qu'elles gardent.

8) Présentation des comptes de la coopérative scolaire

Compte de fonctionnement (du 01/09/2018 au 31/08/2019)

Charges (dépenses)		Produits (recettes)	
		701 – Cotisations des parents	5 546,00
607 – Achat de produits pour vente	6 536,00	707 – Recettes des ventes	9 259,09
618 – Dépenses activités éducatives	38 132,79	708 – Recettes activités éducatives	12 664,00
6281 – Cotisations versées OCCE	615,21	741 – Subventions publiques	7 450,00
6282 – Assurances versées	104,15	742 – Autres subventions	0,00
65 – Autres dépenses courantes	36,27	75 – Autres recettes	332,50
67 – Dépenses exceptionnelles	262,10	76 – Produits financiers	0,00
68 – Achat de gros équipements	252,51	77 – Produits exceptionnels	368,70
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>45 939,03</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>35 620,29</b>
120 – Excédent (produits – charges)		129 – Déficit (charges – produits)	10 318,74
<b>BALANCE</b>	<b>45 939,03</b>	<b>BALANCE</b>	<b>45 939,03</b>

Bilan simplifié au 31/08/2019

Actif		Passif	
Compte financier			
512 – Banque	6 395,55	110 – Report des sommes au 31/08/2018	16 714,29
514 – CCP	0,00	120 – Excédent	0,00
530 – Caisse espèces	0,00	129 – Déficit	10 318,74
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 395,55</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 395,55</b>

<p>9) Activités prévues au premier trimestre</p>	<p><b><u>Septembre à décembre (mardi matin)</u></b> : piscine pour les classes de CM1-CM2 et CM2 (Mme Ragot &amp; Mme Cartier) → 11 séances à la piscine de Neufchâteau.</p> <p><b><u>Septembre à décembre (jeudi matin)</u></b> : piscine pour la classe de Mme Monetti (CE2-CM1) → 11 séances à la piscine de Neufchâteau.</p> <p><b><u>Octobre</u></b> : ateliers avec les parents lors de la Semaine du Goût, autour des pommes (cycle 1).</p> <p><b><u>4 novembre 2019</u></b> : 1<sup>er</sup> film « Ecole et cinéma » au CITEA de Toul : « L'homme qui plantait des arbres » (CE2 et ULIS).</p> <p><b><u>Octobre – Novembre</u></b> : vente de calendriers de l'OCCE au profit de la Coopérative scolaire.</p> <p><b><u>ACTIVITES A VENIR :</u></b></p> <p><b><u>Novembre</u></b> : élections des délégués de classe.</p> <p><b><u>14 novembre 2019</u></b> : participation au cross ELA (CM1, CM2 et ULIS) avec les élèves du collège.</p> <p><b><u>21 novembre 2019</u></b> : spectacle « Dragon » par la compagnie Le Théâtre Burle, au théâtre de Cristal (CP-CE1 Mme Mougeot et CE2).</p> <p><b><u>6 décembre 2019</u></b> : St Nicolas (cycle 1).</p> <p><b><u>10 décembre 2019</u></b> : spectacle de théâtre « Contes autour du monde » à la salle polyvalente (cycle 1 et CP-CE1).</p> <p><b><u>Février-Mars 2020</u></b> : vente de chocolats de Pâques au profit de la Coopérative scolaire.</p> <p><b><u>9 mars 2020</u></b> : 2<sup>ème</sup> film « Ecole et cinéma » au CITEA de Toul : « Azur et Asmar » (CE2 et ULIS).</p> <p><b><u>Avril à juillet (jeudi matin)</u></b> : piscine pour les classes de GS-CP (Mme Soles) et CE2 (Mme Kung) → 10 séances.</p> <p><b><u>Avril à juillet (jeudi après-midi)</u></b> : piscine pour les 2 classes de CP-CE1 (Mmes Bouvard &amp; Mougeot) → 10 séances.</p> <p><b><u>4 mai 2020</u></b> : 3<sup>ème</sup> film « Ecole et cinéma » au CITEA de Toul : « La Belle et la Bête » (CE2 et ULIS).</p> <p><b><u>Juin 2020</u></b> : classe de découvertes ULIS (2 jours – 1 nuit) à Art-sur-Meurthe, sur le thème de la nature : visite d'une ferme pédagogique, équitation, pêche.</p> <p><b><u>Prix des Incorruptibles</u></b> (CE1-CE2-CM1-CM2) : lecture d'une sélection d'ouvrages de littérature jeunesse puis vote en fin d'année scolaire.</p> <p><b><u>Prix des Imaginales</u></b> (CM1-CM2) : lecture de 3 romans du genre de l'imaginaire (fantastique, science-fiction), puis vote des élèves et participation à la remise du prix à Epinal en présence de l'auteur gagnant.</p>
--	---

